



École secondaire les Etchemins
3724, avenue des Églises
Lévis (Québec) G6X 1X4
Téléphone : (418) 834-2462
Courriel : etchemins@cssdn.gouv.qc.ca
Site internet : cssdn.gouv.qc.ca/esle



Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des parents

Date : Mercredi 10 septembre 2025

Heure : 19 h

Endroit : Salle Louis-Philippe Arcand (Auditorium)

ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026

Présences :

Personnel :

Madame Sonia Bédard, directrice

Madame Émilie Gosselin-Naud, directrice adjointe

Monsieur Pierre-Luc Dubois, directeur adjoint

Monsieur Denis Dionne, directeur adjoint

Madame Lynda Doiron, secrétaire de gestion

Présidente du CÉ 2024-2025 : Madame Laure Guéhéry

Parents : 134 parents étaient présents

1. Mot de bienvenue

Madame Sonia Bédard souhaite la bienvenue à tous les parents et les remercie d'être présents en si grand nombre, cela démontre bien l'implication des parents dans la vie scolaire de leur enfant.

Avant d'aller plus loin, madame Bédard mentionne que la rentrée scolaire s'est bien passée. Nous avons accueilli nos élèves avec succès. Un nouveau ministre a été nommé à l'éducation, soit madame Sonia Lebel. Nous sommes heureux d'annoncer que nos postes ont tous été pourvus, décevant ainsi les gens qui auraient aimé venir travailler ici. Madame Bédard explique la définition d'un enseignant non qualifié. Elle présente les valeurs de l'école :

COLLABORATION, RESPECT ET ENGAGEMENT. Ce sont les valeurs avec lesquelles l'école se gouverne.

Madame Bédard revient sur la gestion des cellulaires et autres appareils électroniques à l'école. Nous sommes en accord avec cette loi et nous pouvons voir que, déjà, les élèves en bénéficient. Il n'y a pas de confrontation avec les élèves, mais une éducation pour un changement de mode de vie. Comme les élèves se parlent plus entre eux, le volume du bruit a augmenté dans l'école. Sans les écouteurs aux oreilles, les élèves voient mieux les gens autour d'eux et interagissent plus facilement. L'emprunt de livres à la bibliothèque a augmenté et le stress a baissé. Nous installerons des horloges électroniques pour permettre aux élèves de bien lire l'heure.

Madame Bédard présente ses adjoints.

C'est lors de cette assemblée générale annuelle de parents que nous procédon à la formation du CÉ de l'année en cours.

1.1 Désignation d'un ou d'une secrétaire d'assemblée

IL EST PROPOSÉ PAR madame Sonia Bédard que madame Lynda Doiron soit désignée secrétaire d'assemblée.

Madame Doiron accepte.

ACCEPTÉ À L'UNANIMITÉ

AG-25-26-01

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Sonia Bédard indique l'ordre du jour et demande s'il y a des points à ajouter.

II EST PROPOSÉ PAR monsieur Martin Bussières que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

AG-25-26-02

3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des parents du 11 septembre 2024

II EST PROPOSÉ PAR madame Ève Lapointe que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des parents du 11 septembre 2024 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

AG-25-26-03

4. Information aux parents

4.1 Concernant les instances du CSSDN et du conseil d'établissement CÉ / CP / CA

S'impliquer dans différents comités du CSSDN signifie assister aux rencontres et recevoir des infos privilégiées.

Comité de parents : rencontre une fois par mois, habituellement le lundi, le parent doit siéger sur le CÉ.

Comité E.H.D.A.A. : pour les parents ayant un enfant avec un plan d'intervention. Il est composé de parents, de directions, de professionnelles, etc. Notez que les membres sont élus.

Conseil d'administration : il faut être membre d'un Conseil d'établissement pour siéger au CA.

4.2 Présentation du rapport annuel du CÉ 2024-2025

Madame Laure Guéhéry en fait la lecture. Elle remercie l'école et son personnel pour l'expérience enrichissante qu'elle a connue comme présidente. Elle a pu constater les enjeux quotidiens de l'école et elle applaudit l'ouverture d'esprit à l'ESLE.

4.3 Présentation des rôles et fonctions du conseil d'établissement et du comité de parents.

Nous tenons 6 séances par année scolaire, ici dans L'ESLE et lors du premier CÉ du 23 septembre prochain, le calendrier des rencontres sera adopté. Le CÉ est composé de 6 parents, 4 enseignants, 1 membre professionnel, 1 membre du soutien, 2 représentants de la communauté et 2 élèves. Tous sont élus par leurs pairs. Le mandat d'un membre parent élu au CÉ est de 2 ans.

Au conseil d'établissement, on discute de la vie dans l'école. Cela peut être de gros dossiers, les comités, les activités, l'orientation et la compréhension interne du fonctionnement de l'école. L'école a beaucoup évolué et il faut travailler avec les nouveaux enjeux qui attendent les élèves d'aujourd'hui. Chacun a un rôle important à jouer dans la réussite de l'élève, autant les parents que le personnel de l'école. Comme l'ESLE est une école très active, tous participent à son rayonnement.

Le Comité de parents est un lieu d'échange direct entre les parents et le Centre de services scolaire des Navigateurs. Il est composé de membres provenant de chacun des conseils d'établissement des écoles du territoire du CCSDN. Les représentants du Comité de parents siègent avec la direction générale ou une direction générale adjointe du CSSDN.

5. Élection au conseil d'établissement et au comité de parents

5.1 Nomination d'un(e) président(e) d'élection

Madame Laure Guéhéry se propose comme présidente d'élection. Elle verra au bon fonctionnement de l'élection des membres du CÉ.

AG-25-26-04

ACCEPTÉ À L'UNANIMITÉ

5.2 Nomination d'un(e) secrétaire d'élection

II EST PROPOSÉ PAR madame Sonia Bédard que madame Lynda Doiron soit nommée secrétaire d'élection.

Madame Doiron accepte.

AG-25-26-05

ACCEPTÉ À L'UNANIMITÉ

5.3 Procédure pour la mise en nomination

Madame Sonia Bédard rappelle qu'il y a 4 postes à pourvoir.

Le parent intéressé n'a qu'à lever la main pour signifier sa candidature à un poste au sein du CÉ. À la fin des propositions, la présidente d'élection ferme la période de mise en candidature.

Si le nombre de candidatures est le même ou inférieur au nombre de places à pourvoir au sein du conseil, les candidats sont élus par acclamation.

Si le nombre de candidatures est supérieur au nombre de postes libres, des élections seront tenues.

À la suite de l'élection des parents membres, il sera possible de procéder, si cela est possible, à l'élection de parents substituts.

5.4 Élection aux postes de représentants des parents au conseil d'établissement et de substituts

4 postes à pourvoir : président(e), vice-président(e), 2 membres parents

Madame Ève Lapointe (2^e année au CÉ)

Monsieur Martin Bussière (2^e année au CÉ)

Monsieur Francis Duperron se propose

Madame Ramla Benouada se propose

Madame Karine Fournier se propose

Madame Julie Chamberland se propose

Madame Nadia Auclair se propose comme substitut

Madame Lucie Pulliat se propose comme substitut

La présidente d'élection confirme que les propositions sont acceptées et demande si d'autres parents sont intéressés. Devant la négative, il n'y aura aucune élection et les 8 personnes sont confirmées.

AG-25-26-06

ACCEPTÉ À L'UNANIMITÉ

5.5 Parmi les parents membres du conseil d'établissement : élection du représentant et de son substitut au comité de parents

Madame Ramla Benouada se propose comme représentante du comité de parents

Madame Lucie Pulliat se propose comme substitut au comité de parents

AG-25-26-07

ACCEPTÉ À L'UNANIMITÉ

6. Période de questions

Madame Bédard mentionne que l'école est plus grande que seulement la matière qui s'y enseigne et on s'occupe de cela. L'école accueille 2 travailleuses sociales qui ont leur bureau ici. De plus, nous avons 2 infirmières du CISSS qui sont sur place pour voir à la santé des élèves. Les parents sont invités à bien remplir la fiche santé de leur enfant et ainsi indiquer les problèmes de santé majeurs. C'est un travail de collaboration et toute l'équipe est formée pour gérer toute situation.

Comme il n'y a aucune question. Les parents se dirigent vers les rencontres de niveau aux différents endroits dans l'école.

7. Levée de l'assemblée

La séance de l'assemblée annuelle des parents est levée à 19h45.

ACCEPTÉ À L'UNANIMITÉ

AG-25-26-08



Sonia Bédard
Directrice



Laure Guéhéry
Présidente